

« Soyez libre et responsable »

(credo de notre candidat aux Conseil des Etats Philippe Bauer).

Il y a très peu de temps que je me suis initié à la politique. Comme je ne connaissais pas vraiment quelles étaient les valeurs de mon parti, j'ai commencé à me lancer dans quelques lectures, sur les conseils de Rolf Graber. Les ouvrages (Laurent, Revel, Minc, Manent, Salin, ...) que j'ai parcourus m'ont permis d'aborder ce qu'on pourrait appeler la « philosophie libérale ». Très vite, au cours de mes lectures, il m'est apparu évident qu'elle laisse une grande place à l'individu plutôt qu'à l'Etat. Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU a d'ailleurs étrangement soutenu cette idée en proclamant devant l'assemblée générale que devait toujours prévaloir « la souveraineté de l'individu » sur la « souveraineté de l'Etat » (septembre 1999).

Par opposition à une philosophie de l'égalitarisme et du communautarisme, le libéralisme est avant tout une philosophie de la liberté (R. Polin, V. Llosa). Elle n'est prioritairement ni la recherche d'utilité, ni la satisfaction des intérêts ou le droit à la propriété. Il faut néanmoins constater que la primauté de la liberté n'a rien de naturel mais qu'elle doit s'organiser. Pour s'en convaincre il suffit de constater la situation calamiteuse dans laquelle s'est mise l'ex-URSS, suite à une fausse croyance qui les a fait penser qu'en laissant simplement jouer la concurrence sans règles bien réfléchies, tout allait se régler naturellement. Le résultat est celui que nous connaissons, à savoir un chaos mafieux, assaisonné de despotisme oriental.

Le prix de cette liberté est la responsabilité individuelle. La dépendance entre liberté individuelle et responsabilité individuelle est la loi nécessaire pour régir une société libre et ouverte. Inversement la responsabilité individuelle a besoin d'une société de liberté qui permette aux individus de l'exercer.

On peut dire que le libéralisme est d'une certaine manière une théorie du juste plutôt que celle du bien. Il a tout de même un lien avec une certaine « éthique du bien » puisqu'il s'agit de réprimer les pulsions égocentriques alimentant le désir de domination, d'autoritarisme et donc d'asservissement de l'individu. La jouissance de l'égalité pour chacun est ainsi la consistance d'un bien commun dont le libéralisme est le garant.

Les droits libéraux sont des droits qui nous permettent de nous exprimer, de nous associer, d'échanger, d'acquérir, ... par opposition à des droits d'une autre nature, qui sont en inflation constante : les droits-créance sur la société qui serait censée pourvoir aux besoins de chacun. Les « prestations sociales » augmentant régulièrement de 10 à 20% chaque année, surchargeant communes et canton, sont un bon exemple :

I. Bénéficiaires dans le canton			
a) Dépenses supportées par les communes			
	2002	2003	Augmentation
Neuchâtelois	7'120'034	8'228'664	15%
Confédérés + 2 ans	11'101'206	13'687'096	23%
Etrangers	12'879'524	15'841'054	23%
Sous contrat d'insertion	4'052'001	5'120'805	26%
...			
a) Dépenses supportées par l'Etat			
	2002	2003	Augmentation
Neuchâtelois	-5'224	12'867	
Confédérés + 2 ans	-13'419	52'318	
Etrangers	1'898'740	2'221'939	17%
...			
II. Neuchâtelois hors canton			
	2002	2003	

Total	693'167	833'503	20%
Récapitulation			
	2002	2003	Augmentation
Total (Etat (40%), Communes 60%)	39'144'985	47'456'785	21%

Tableau 1a du rapport du département des finances et des affaires sociales, Exercice 2004 : Récapitulation des charges d'aide matérielle. Extrait.

Ces droits sont des « faux-droits », constituant une idéologie de l'Etat providence en contradiction avec les droits-liberté. Ils ouvrent la porte à une infinité de revendications illégitimes et provoquent une mentalité passive d' « ayant-droit ». Bobo Hombach (proche de G. Schröder, pour qui le droit à la paresse ne doit pas exister en Allemagne) exprime ceci en termes crus : « Celui qui vit de l'aide sociale calcule s'il est rentable pour lui de travailler ... ». L'Etat doit au contraire encourager l'initiative personnelle. La liberté-responsabilité doit néanmoins s'accompagner du corollaire suivant : « Tout homme a le droit (est libre) de faire tout ce qu'il veut, pourvu qu'il n'enfreigne pas l'égale liberté d'un autre homme ».

D'importantes hostilités à ce qu'il est convenu d'appeler 'ultra-libéralisme' ou 'néo-libéralisme' sont néanmoins bien présentes. Ceci est partiellement compréhensible, notamment à cause de salaires indécents et injustifiés d'un petit nombre de personnes mis en contraste avec des licenciements soi-disant massifs. Tout ceci est en général bien mis en évidence par la presse. Peu de monde constate que l'essentiel de cette opération est surtout à mettre sur le compte de la résurgence d'un néo-collectivisme agressif et en continuelle expansion (slogans tels que « partage des richesses », « revenu pour tous ») par la gauche de la gauche. Ce nouveau cru de collectivisme idéologique se distingue par sa radicalité sommaire, sa moralité réactionnaire et subtilement argumentée. Face à cette hostilité passionnelle, il est intéressant de traverser l'écran de fumée pour essayer de comprendre l'envers idéologique du décor. Quel genre de régime et de société ces croisés de l'anti-libéralisme rêvent-ils d'établir en substitut du monde qu'ils abhorrent ?

Pour aider notre compréhension, un certain travail est nécessaire pour rassembler les fragments. Brièvement, l'économie dirigée se veut de retour, dotée d'une fonctionnarisation généralisée de l'emploi et purgée de marché, de la propriété privée et de la propriété intellectuelle. Priorité est donnée à l'habitat collectif, à l'accueil des réfugiés économiques, à la suppression des prisons et des voitures individuelles. On aura compris que l'idéal des anti-libéraux est celui de la société entièrement réglementée.

Il est toutefois navrant de constater que ces milieux abusent de leur position médiatique privilégiée pour investir le champ politique et d'orienter l'opinion publique dans un sens anti-libéral par le biais de la presse et par des œuvres culturelles discrètement engagées. Réponse à laquelle notre société fait figure de bon élève puisqu'elle les tolère, les applaudi, et s'empresse de les financer.

Pour conclure et résumer ce très bref exposé sur le libéralisme, laissez-moi citer une définition (encore d'actualité) de l'Etat libéral comme étant celui « d'un gouvernement sage et économe, qui empêche les hommes de se porter mutuellement préjudice, qui les laisse, pour tout le reste, libres d'organiser leur travail et leurs progrès » (Jefferson, Discours d'investiture, mars 1801).

Stephan Robert
Député-suppléant
Les Ponts-de-Martel